



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DE LA FEMME DE LA FAMILLE
DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
(FAD - FND)

Prêt : FAD/N°F/SEN/LUT-PAU/99/22 du 19/08/99
FND/ N° 286 du 25/05/99

000468

N°...../MFFDS/PLCP FAD-FND

Dakar le 22 MAR. 2006

La Directrice

Monsieur le Coordonnateur,

Je vous transmets, ci-joint, le rapport de la journée de concertation et d'information sur les activités de la Composante Micro Finance et Appui aux Activités Génératrices de Revenus, organisée le 06 Mars 2006 à l'Hôtel Novotel.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur le Coordonnateur, l'assurance de ma considération distinguée.

A

Monsieur Ousmane KA
Coordonnateur De la C.S.P.L.C.P



Khady Fall NDIAYE



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTRE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE
ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
(FAD – FND)

Prêt : FAD/N°F/SEN/LUT-PAU/99/22 du 19/08/99
FND/N°286 du 25/05/99

JOURNEE DE CONCERTATION ET DE PARTAGE
SUR LES ACTIVITES DE MICROFINANCE
ORGANISEE SOUS L'EGIDE DU
PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

()

RAPPORT FINAL

MARS 2006

**PARTICIPANTS : Cellule AT/CPEC
ONG, SFD
PLCP**

LIEU : HOTEL NOVOTEL

Rapporteurs :

**SFD : FDEA Khady Déme
ASACASE : Samba Diouf**

**ONG : GREEN Sélé Touré
AJED Sidy Ndiaye**

L'an deux mille six, le six mars s'est déroulée dans les locaux de l'hôtel NOVOTEL, une journée de concertation et d'informations sur les activités restantes du Projet de Lutte Contre La pauvreté, en présence de la Directrice du PLCP, de l'administrateur gestionnaire, des experts de la Composante Micro finance & Appui aux AGR, de la Cellule AT/CPEC, de la Cellule suivi des Projets et Programmes de Lutte contre la Pauvreté du MFFDS et des représentants d'ONG, de SFD. (cf feuille de présence en annexe).

L'objectif de cette Journée était de faire le point sur l'ensemble des activités restantes notamment le suivi et la consolidation des activités menées autour des CLEC et des CAPEC. Plus spécifiquement, les participants devaient :

- Elaborer et adopter un programme détaillé des actions à mener pour chaque partenaire (ONG , SFD) pour la pérennisation des structures mises en place ;
- Faire la situation du reversement des fonds dans le compte PLCP par les SFD.

I / Déroulement des travaux

Après les mots de bienvenue, madame la Directrice a félicité tous les participants pour le travail considérable. Aujourd'hui, près de 50 000 requêtes ont été élaborées par les ONG, plus de 42 000 ont été financées pour un montant global de 2 880 000 000 F CFA, au profit de 65 000 personnes.

Dans le cadre de la décentralisation et pérennisation des activités, il est mis en place 75 CAPEC, polarisant 517 CLEC dans les quartiers, villages, Communes d'arrondissement, Communautés Rurales ou arrondissements.

Elle dira que ces réalisations constitue un apport considérable dans le secteur de la micro finance.

Rappelant les objectifs de la journée, elle a invité les participants, à quatre mois de la fin officielle du projet, de faire l'état d'avancement des missions respectives des uns et des autres, d'évaluer les activités restantes et de définir un planning de leur exécution. Il s'agira d'elle de mettre l'accent sur le suivi et la consolidation des mécanismes de financement mis en place (CLEC et CAPEC), notamment la formation, l'élaboration et financement des requêtes et le recouvrement des fonds mis à disposition auprès des SFD.

Après cette introduction, l' agenda de la journée et les termes de référence de la journée furent présentés par les experts.

Deux ateliers, regroupant d'une part les ONG et d'autre part les SFD furent constitué, après la pause; les travaux ont démarré avec comme principaux thèmes :

- Groupe ONG ; **Programmation des activités à mener (Mars-juin 2006)**
- Groupe SFD : **Situation des financements (1^o et 2^o convention) et du reversement des fonds dans le compte PLCP**

Après une heure trente minutes de travail, ce fût la pause déjeuner ; à la reprise, il revenait aux rapporteurs de faire la synthèse de leurs travaux.

Travaux du groupe des SFD

Les SFD ont exposé l' état d' avancement des financements des CAPEC (cf tableau en annexe). Il a été noté, suite à la présentation, qu'il existait toujours des CLEC et des CAPEC qui n'ont pas été financées, faute de requêtes. Les explications fournies à ce sujet sont relatives soit à des impayés sur des financements antérieurs, soit à une absence de requêtes.

Madame la Directrice est revenue sur l' importance de la mise en place de ces structures de financements qui doivent être opérationnelles avant Juin 2006.; aussi a -t- elle insisté sur la diligence des requêtes à élaborer et à financer.

Parmi les points de discussions soulevés, l'on peut noter, entre autres :

- un taux d'impayé élevé,(notamment Sédhiou),
- le non financement de certaines CAPEC et CLEC (Thies , Tamba et Kolda),
- Et , le non reversement d'une partie des fonds recouverts dans le compte PLCP.

Les recommandations retenues sont les suivantes :

- I- En ce qui concerne le faible taux de recouvrement , il a été proposé la mise en place de comités de recouvrement, partout où c'est nécessaire:

2- Pour les niveaux d'impayé inférieur ou égal à 5% ; il a été recommandé que la SFD continue le recouvrement en mettant en place un plan de suivi - recouvrement conjointement avec l'ONG.

3- Pour le niveau intermédiaire ou les taux d'impayé sont compris entre 6 et 15% il a été proposé de mettre en place un comité composé de la SFD, de l'ONG, de l'URG et des responsables des autorités locales.

4- Pour les niveaux d'impayé supérieur à 15% ; c'est le cas de UMEC Sédhiou, il faudra, en plus du comité composé de la SFD, de l'ONG, de l'URG et de l'autorité locale, informer la cellule AT/CPEC et l'Agence Judiciaire de l'Etat.

5- Pour les cas de détournements ou blocages dans le fonctionnement des organes, il a été recommandé :

- De faire appel aux services d'un huissier ou bien de transférer le dossier en justice.
- De procéder au renouvellement des organes si le blocage se situe à ce niveau.

Concernant les impayés de certaines localités, des lettres circonstanciées seront envoyées aux intervenants concernés , avec ampliation à la cellule AT/CPEC.

S'agissant du non financement de certaines CAPEC, il a été recommandé que les ONG élaborent les requêtes et les transmettent aux SFD pour financement au plus tard en fin Mars. Par contre, si la requête est disponible, les SFD doivent à leur tour diligenter les financements , notamment dans les départements de Thiès ; Mbour Tamba et Kolda.

Après lecture du rapport des SFD il revenait à la représentante de la cellule AT/CPEC d'énumérer les éléments constitutifs d'un dossier d'agrément (cf en annexe),

Travaux du groupe des ONG

Il convient de préciser qu' un draft sur le planning des activités restantes avait été élaboré par la Composante ; en atelier, des amendements y ont été apportés. (cf en annexe) . Il en est de même pour les SFD concernant le remboursement des fonds de la 1^e convention, le recouvrement des crédits , le financement de CAPEC/

CLEC restantes. Les deux planning ont été discutés et adoptés en plénière.

Les questions soulevées dans cet atelier sont les suivants :

- ☛ Le manque de concertation entre acteurs du projet ;
- ☛ Le faible taux de remboursement dans certaines localités ;
- ☛ L'insuffisance des personnels mis à la disposition du projet par l'ONG : cas de Action Plus
- ☛ Les requêtes des CLEC / CAPEC non élaborées ou déposées
- ☛ Les organes non fonctionnels des CLEC / CAPEC
- ☛ Le reversement des fonds par les SFD auprès du compte PLCP

II / RECOMMANDATIONS GENERALES

EN DIRECTION DES ONG

- ◆ Favoriser les visites d'échanges pour partager les expériences réussies ;
- ◆ Instaurer un réseau d'échanges au niveau régional pour préparer la foire nationale ;
- ◆ Elaborer et déposer les requêtes CLEC/ CAPEC au plus tard en fin mars ;
- ◆ Restaurer de manière dynamique les cadres de concertation entre les principaux acteurs (URG, ONG , SFD) ;
- ◆ Mobiliser et impliquer tous les acteurs (Projet , ONG , SFD) , et autorités ou leaders d'opinion dans le recouvrement du crédit ;
- ◆ Entreprendre des actions dans les meilleurs délais sur le recouvrement dans les zones en retard de paiement ;
- ◆ Changer les membres des organes non fonctionnels des CLEC / CAPEC par la tenue d'assemblées de renouvellement ;
- ◆ Elaborer les rapports mensuels périodiques (SFD, ONG) ;

- ◆ Saisir en cas de nécessité absolue les juridictions compétentes pour les mauvais payeurs ;
- ◆ Informer davantage les populations bénéficiaires à la prise en charge du personnel des CLEC / CAPEC ;
- ◆ Reverser les fonds par les SFD dans le compte PLCP (1^o convention):
- ◆ Assurer un suivi technique et régulier des activités (volet micro finance / AGR) du projet par les ONG ;
- ◆ Appuyer la direction du Projet par la sélection de projets dynamiques et novateurs en vue de l'organisation de la foire nationale ;
- ◆ L'implication la cellule AT/CPEC pour une inspection des caisses ;
- ◆ La saisine de la cellule AT/CPEC pour non respect des engagements souscrits concernant le cas de UMECU/DEF.

EN DIRECTION DES SFD

- Le financement des CLEC et CAPEC avant la fin du mois de MARS ;
- Le suivi financier des activités menées autour des CLEC et CAPEC ;
- Le dépôt des rapports ;
- Le respect des calendriers de remboursement des fonds dans le compte du PLCP (1^{er} et 2^{eme} convention) ;
- Le versements des intérêts des financements des 2^{ème} et 3^{ème} catégories ;
- La participation aux comités de recouvrement mis en place ;
- Le dépôt des pièces justificatives.

III/ CONCLUSION

A la clôture, mme la Directrice a remercié l'ensemble des partenaires, ses collaborateurs pour le travail novateur accompli à la réalisation des objectifs assignés.

Malgré une période assez courte, sous l'impulsion de la composante Micro finance/AGR et une dynamique participative, un montant d'environ de 2,8 milliards a été distribué sous forme de crédit aux populations.

L'expérience positive acquise dans ce domaine par les différents acteurs doit être transcrite pour servir de bonnes pratiques à partager

Enfin, elle a en outre manifesté sa disponibilité d'instaurer un dialogue fécond pour la mobilisation des ressources afin que les résultats escomptés soient atteints. Certaines SFD ont été également félicitées par madame la Directrice pour les résultats positifs enregistrés. Avant de conclure, madame la Directrice a informé qu'une mission d'évaluation et d'élaboration pour un nouveau programme est en cours et que toute suggestion pertinente serait prise en compte eu égard à l'expérience capitalisée par des années de partenariat.

La journée a été clôturée à 19h.

Voir en annexe

- * les planning adoptés**
- * Les pièces à fournir pour la demande d'agrément .**
- * Situation des financements CAPEC /CLEC**
- * Recommandations spécifiques par ONG**

ANNEXES

DOSSIER D'AGREMENT POUR UNE MUTUELLE

- 1- Demande manuscrite adressée au Ministre de l'Economie et des Finances**
- 2- Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive avec l'ordre du jour suivant :**
 - Objet de la création de l'Institution Mutualiste
 - Adoption des textes réglementaires (statuts, règlement intérieur , politique de crédit)
 - Election des membres des organes

Il est dûment signé par le Président et le secrétaire de séance
- 3- Statuts et Règlement Intérieur (01 exemplaire) signés avec en annexe la liste des membres fondateurs**
- 4- Liste des souscripteurs en sus des reçus de versements**
- 5- Liste des membres des organes avec leurs nom , prénom , adresse précise et signature en plus de leur casier judiciaire datant moins de trois mois et les photocopies d'identité**
- 6- L'évaluation des moyens humains, techniques , et financiers**
- 7- Les attestations de formation des dirigeants en bonne gouvernance**
- 8- Les photocopies légalisées des diplômes du personnel technique**
- 9- Un plan d'affaires (triennal) comportant :**
 - un plan d'actions
 - des états financiers prévisionnels
 - une étude de marché
- 10- Un manuel de procédures financières administratives et comptables**

TABLEAU RELATIF AUX ACTIVITES A MENER (Mars – juin 2006)

ACTIVITES	MOIS			
	Mars	Avril	Mai	Juin
Renforcement des capacités par un appui-conseil	X	X	X	x
Elaboration et dépôt de requêtes	x			
Mise en place des équipements et outils de gestion	x			
Mise à jour des documents de gestion	X	X	X	x
Appui au recouvrement des crédits	X	X	X	x
Confection et dépôt dossier demande d'agrément	X	X	X	X/2
Rapport mensuel sur les activités des CLEC /CAPEC	X	X	X	X
Echanges d'expériences	X	X	X	x
Appui à la préparation du forum national	X	X	X	x
Rapport final				x

Recommandation réunion du 06 Mars 2006-03-09

IMF	SITUATION PREMIERE CONVENTION	SITUATION DEUXIEME CONVENTION	RECOMMANDATIONS
FDEA	<p>*Montant reçu : 55 900 000 *Montant financement AGR et CLEC: 92 282 500 *Nombre de CB touchés : 13 *Montant recouvré : 81 702 633 *Montant des impayés : 10 579 867 *Taux de recouvrement : 88.5% *Montant versé dans le compte PLCP : 52 900 000 *Encours crédit de la première convention : 10 579 867 *Montant des intérêts de 2^{ème} et 3^{ème} catégorie : Problèmes de recouvrement à Gorée et Mékhé *Montant reçu : 201 000 000 *Montant financement AGR et CLEC: *Nombre de CB touchés : 13 *Taux de recouvrement : 98% *Montant des impayés : 23 761 700 -Impayés Dakar : 4 000 000 -Impayés Diourbel : 19 761 700 (retards de 5 clecs : Wakhimane, Diakhao, Limanou, Diamar, Lamsar et d'AGR à Darourhmane). *Montant versé dans le compte PLCP :</p>	<p>*Montant reçu : 250 000 000 *Montant financement : 180 160 000 *Nombre de CB en charge : 64 *Nombre de CB touchés : 56 *Nombre de CLEC financés : 66 *Nombre de CAPEC financés : 9 *Nombre de CAPEC non financés : 10 Mékhé : en cours de projet Madina Fall, Hersent, Cité Lamy, Mbour, Ngékhokh, Gréniène, Tiadiaye;</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un suivi financier et de recouvrement des fonds prêtés avec l'appui du BGP • Financer la CAPEC de KHombole • Financer les CAPEC de Mbour • Reverser dans le compte recouvrement le reliquat des fonds de la 1^{ère} convention • Dilligenter le financer des CAPEC qui restent à financer à chaque fois que les requêtes sont disponibles.
ASACASE	<p>*Montant reçu : 201 000 000 *Montant financement AGR et CLEC: *Nombre de CB touchés : 13 *Taux de recouvrement : 98% *Montant des impayés : 23 761 700 -Impayés Dakar : 4 000 000 -Impayés Diourbel : 19 761 700 (retards de 5 clecs : Wakhimane, Diakhao, Limanou, Diamar, Lamsar et d'AGR à Darourhmane). *Montant versé dans le compte PLCP :</p>	<p>*Montant reçu : *Montant financement : *Nombre de CB en charge : 13 *Nombre de CLEC financés : 4 *Nombre de CAPEC financés : 3 *Nombre de Mec financés : 6 *Nombre de CAPEC non financés *Taux de recouvrement : 100%</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire une situation détaillée des financements et recouvrement • Transmettre au projet la liste des débiteurs • Reverser dans le compte recouvrement les fonds de la première convention suivant le planning. • Programmer un suivi financier mensuel avec le BGP et l'autorité locale de la zone.
MECGFA	<p>*Montant reçu : 184 000 000 *Montant financement AGR et CLEC: *Nombre de CB touchés : *Montant recouvré : *Montant des impayés : *Taux de recouvrement 1^{ère} et 2^{ème} convention : 85% *Montant versé dans le compte PLCP : *Encours crédit de la première convention : *Montant des intérêts de 2^{ème} et 3^{ème} catégorie :</p>	<p>*Montant reçu : 80 000 000 *Montant financement : *Nombre de CB en charge *Nombre de CB touchés : *Nombre de CLEC financés : *Nombre de CAPEC financés : 5 *Nombre de CAPEC non financés : 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Financement de la CAPEC restante (celle de DIAKHAR). • Assurer le suivi financier et le recouvrement du crédit. • Rembourser les fonds de la première convention. • Reverser dans le compte recouvrement la part des intérêts de 2^{ème} et 3^{ème} catégorie. • Programmer un suivi financier mensuel avec l'URGE, l'ONG, et l'autorité locale.

CMS	<p>*Montant reçu : 250 000 000</p> <p>*Montant financement AGR et CLEC:</p> <p>*Nombre de CB touchées :</p> <p>*Montant recouvert :</p> <p>*Taux de recouvrement : 97%</p> <p>*Montant des impayés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ 5 509 691 pour Tamba ; Kédougou ; Missira ; Bakel ➢ 8 652 022 pour Thiès <p>*Montant versé dans le compte PLCP</p> <p>*Ristournes ont été reversées aux clients</p>	<p>*Montant reçu : 200 000 000</p> <p>*Montant financement : 214 823 840 dont 159 538 840 à Thiès</p> <p>*Nombre de CB touchées :</p> <p>*Nombre de CB non touchée : 1 (Nguéniène Peul)</p> <p>*Nombre de CLEC financées : 80 dont 39 à Tamba</p> <p>* N'ont pas financé de CAPEC</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Verser le reliquat de 10 millions dans le compte recouvrement du PLCP dans les prochains jours. • Faire une situation exacte de la première et deuxième convention • Faire le suivi financier et recouvrement du crédit • Financer la CB de Nguéniène Peul • Programmer un suivi financier mensuel avec l' URGE, l'ONG et l'autorité locale.
SANT SUNU BOROM		<p>*Montant reçu : 8 600 000</p> <p>*Montant financement : 7 765 195</p> <p>*Nombre de CB en charge : 2</p> <p>*Nombre de CB touchées : 2</p> <p>*Nombre de CLEC financées :</p>	
FAFS		<p>*Montant reçu : 8 000 000</p> <p>*Montant financement : 23 155 000</p> <p>*Nombre de CB en charge : 3</p> <p>*Nombre de CB touchées : 3</p> <p>*Nombre de CLEC financées :</p> <p>*taux de recouvrement : 99%</p> <p>*difficultés de recouvrement au niveau des handicapés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Saisir l'association des Handicapés pour aider au recouvrement du fonds. •
COCOGE		<p>*Montant reçu : 12 900 000</p> <p>*Montant financement : 12 277 257</p> <p>*Nombre de CB en charge :</p> <p>*Nombre de CB touchées :</p> <p>*Nombre de CLEC financées :</p> <p>*Recouvrement effectué: 13 173 571</p> <p>* Projets en cours : 3 551 429</p>	
UMEC SEDHIOU	<p>*Montant reçu : 106 250 000</p> <p>*Montant financement AGR et CLEC: 127 491 650</p> <p>*Nombre de CB touchées :</p>	<p>*Montant reçu : 35 000 000</p> <p>*Montant financement :</p> <p>*Nombre de CLEC financées : 59</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire la situation des financements et du recouvrement dans les départements encadrés par UMEC de Sédhiou • Analyser les causes des impayés dans

	<p>*Montant recouvert :</p> <p>*Taux de recouvrement : 59% pour les 2 conventions</p> <p>*Montant des impayés : 106 750 000 pour les 2 conventions</p> <p>*Montant versé dans le compte PLCP :</p> <p>*Montant des intérêts de 2^{ème} et 3^{ème} catégorie:282 550</p> <p>Bénéficiaires : 4 849</p>	<p>*Nombre de clec non financées : 3</p> <p>*Nombre de CAPEC financées : 0</p>	<p>cette zone</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer un comité regroupant le préfet, l'URG, l'ONG et la SFD pour faire le recouvrement ; le véhicule de l'URG sera utilisé à cet effet. • Organiser un assemblée générale pour la CLEC de la commune afin de changer les organes. • Utiliser la méthode d'intimidation pour la CLEC de FULBE. • Verser dans le compte recouvrement du PLCP le reliquat de la première convention suivant le planning arrêté.
MECA		<p>*Montant reçu : 17 200 000</p> <p>*Montant financement :</p> <p>> 6 750 000 CLEC</p> <p>> 9 450 000 Catégorie 2 et 3</p> <p>*Nombre de CB en charge : 4</p> <p>*Nombre de CB touchés : 3</p> <p>* SINTHIA ONATRA pas touché par les financements.</p> <p>*Nombre de CLEC financées :</p> <p>*Difficultés au niveau de la CLEC de FULBE</p> <p>*Taux de recouvrement pour CLEC : 87,85%</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler avec Action Plus en mettant l'accent au niveau de FULBE pour le remboursement du crédit. • Utiliser la méthode d'intimidation pour la CLEC de FULBE.
RECEC	<p>*Montant reçu : 64.500.000</p> <p>*Montant financement AGR et CLEC:</p> <p>*Nombre de CB touchés :</p> <p>*Montant recouvert : 56.154.300</p> <p>*Montant des impayés : 8.345.700</p> <p>*Taux de recouvrement 1^{ère} et 2^{ème} convention : 87,06 %</p> <p>*Montant versé dans le compte PLCP : 54.500.000</p> <p>*Montant des intérêts de 2^{ème} catégorie : 219.000</p> <p>* CLEC en difficulté de remboursement : Ndenatt, xataxeli , Cite célibataire</p>	<p>*Montant reçu : 130.000.000</p> <p>*Montant financement :</p> <p>*Nombre de CB en charge :</p> <p>*Nombre de CB touchés :</p> <p>*Nombre de CLEC financées :</p> <p>*Nombre de CAPEC financées : 04</p> <p>*Nombre de CAPEC non financées :01 (sam sam)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Reversement des fonds dans le compte PLCP • Assurer le suivi financier et le recouvrement des fonds pretes